

COMPTE-RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL SYNDICAL DU 23 JANVIER 2025
LES BALCONS DU LAC

Personnes présentes : Cyrille FAUCHEUX, Iulian PRICOB, Alain RONCE,
Mohsen ROUSEFID, Jean-michel SANET.

Personne absente et excusée: Hamadi CAMARA.

Introduction

Le but de cette réunion a été de faire le point de tout ce qui a été réalisé et des actions en cours par rapport aux différents sujets évoqués lors de la réunion du 21 novembre 2024.

La séance s'engage à 20H35.

La lecture du dernier compte-rendu a été faite.

Sujets évoqués :

- Le 2 janvier dernier, un bruit de toiture a été constaté au bâtiment 6.

Interventions réalisées :

- La boîte à lettres du bâtiment 6 a été réparée le 16 décembre 2024 par les services de La Poste.
- L'entretien des terrasses a été effectué les 23 et 24 décembre 2024 par la société IMPERFRANCE.
- La société AVIA Environnement a procédé au curage et détartrage des colonnes des eaux usées les 22 et 23 janvier 2025. C'est un passage contractuel.
- Suite au vote lors de l'Assemblée Générale de 2024, l'entreprise AGOTHERM visitera 6 appartements le 3 février prochain pour réaliser une enquête dans le cadre du Diagnostic Technique Global (DTG) de notre résidence. (20 minutes d'intervention par appartement).
- Le 4 décembre 2024, l'entreprise PRECISELEC a fait une intervention pour isoler l'interphone en court circuit concernant l'appartement du 2^{ème} étage, lot 60.
- La société APB est venue installer 2 vérins avec en plus une protection clé dans un boîtier pour renforcer la sécurité de la porte principale de l'entrée du parking.
- Le 21 janvier, GRDF est venue remplacer la porte en plastique arrachée du bloc Gaz devant le bâtiment 6.

Interventions à prévoir :

- L'entreprise AASI doit venir le samedi 25 janvier pour remplacer 6 blocs BAES hors service. (Bloc Autonome De Sécurité).

Sinistre du balcon au bâtiment 4 :

La réunion de fin de chantier a eu lieu le mardi 7 janvier 2025 à 11h30.

Sujets évoqués soumis au vote des membres du conseil syndical :

- Dépannage de la porte interne de notre parking de sous-sol pour un devis de 981,89 €. (remplacement du faisceau électrique, cellules hors service).

Vote pour : 5

Non exprimé : 1

- Le choix a été porté sur la société BNT qui accepte de réaliser les travaux pour un devis de 8525,60 € pour la reprise du parement de briquettes au bâtiment 8. La somme est supérieure d'environ 2000 € par rapport au montant présenté lors de la dernière AG. Toutefois, ce devis a été accepté, eu regard au devis proposé le 17 décembre 2024 par la société TPH d'un montant de 49335 € TTC, en imposant de tout refaire.

Vote pour : 5

Non exprimé : 1

- Mise en conformité de la télésurveillance de nos ascenseurs suite à l'abandon du réseau 2G au niveau national.(900 € par ascenseur + augmentation de l'abonnement annuel CONNECT de 216 € au lieu de 173 €).

Vote pour : 5

Non exprimé : 1

Projets à présenter lors de la prochaine Assemblée Générale :

- Mise en conformité PMR (personne à mobilité réduite) pour réduire par une pente la marche devant la porte d'entrée et l'installation d'une main courante d'un côté des marches devant chaque entrée des bâtiments 4,6 et 8.
- Changement de prestataire de service concernant l'entretien des chaudières et VMC, effectué actuellement par l'entreprise PROXISERVE. La société ENGIE HOME SERVICE nous a fait parvenir le 20 janvier 2025 un devis concernant un contrat d'entretien des chaudières et VMC, P2 + P3, qui sera présenté en AG.

La séance est levée à 21h40.

La prochaine réunion aura lieu le jeudi 20 mars 2025 à 20h30.

Votre Conseil Syndical